

INF' OHEY

Renseignements utiles **2** | Editorial **3** | Le collège au travail **4** | Affaires sociales **9** | Activités associatives **11** |
Santé **19** | Sport **20** | Environnement **22** | le coin des annonceurs **25** | Etat civil **27** |
Professions libérales et autres **29** | renseignements utiles **31** |

NUMÉRO

12



Collège communal

Daniel de Laveleye - Bourgmestre
Responsable du Centre Sportif Communal

Rue de Ciney 45/1 - 5350 Ohey
Gsm : 0496-123 137 - daniel.delaveleye@ohey.be

Etat civil - Police - Mobilité et sécurité -
Mouvements patriotiques - Mouvements
associatifs - Sports - Loisirs et culture -
Jeunesse - Economie - Emploi et PME -
Infrastructures - Logement Travaux - Travaux
subsidiés - Cours d'eau - Agriculture
Cimetières - Eclairage public - Egouttage -
Electricité - Belgacom - INASEP

Didier Hellin - 1^{er} Echevin

Rue de Reppe 133b - 5350 Ohey - Tél. 083-69 81 62
Gsm : 0476-254 327 - didier.hellin@ohey.be

Aménagement du Territoire - Urbanisme -
Environnement Cadre de vie - Finances -
Energie - Cultes - Plan Communal de
Développement de la Nature - Plan Com-
munal de Développement Rural - Bois - Infor-
mation - Tourisme Déchets

Alexandre Depaye - 2^e Echevin

Rue de Huy, 21 - 5351 Haillot - Tél : 0474/980148
alexandre.depaye@ohey.be

Enseignement - accueil extra-scolaire et
repas scolaires.

Noémie Pierson - 3^e Echevine

noemie.pierson@ohey.com - Tél. : 0476/62.44.66

Personnel - aînés - famille - enfance et
petite enfance - ONE - politique sociale -
logement - ALE - titres-services - Patrimoine

Dany Dubois - Président du C.P.A.S.

Rue Eugène Ronveaux, 236
Tél. 085-61 20 70 - dany.dubois@ohey.be



Administration communale

Secrétariat communal

Tél. : 085-61 12 31 - Fax : 085-61 31 28

Secrétaire f.f. : François Migeotte

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend. : 8 - 12h / Merc. : 13 - 16h

Sam. : 9 - 12h / Urbanisme : idem sauf le
samedi - uniquement sur rdv avec l'Echevin
le samedi matin

Services

Etat Civil : 085-82 44 55

Population : 085-82 44 54

Comptabilité : 085-82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre : 085-82 44 65

Cartes d'identité : 085-82 44 53

Urbanisme Environnement : 085-82 44 57
085-82 44 56

A.L.E.

Tél. : 085-82 44 60

Permanences

Lundi : 8.15 - 12h

Jeudi : 14.30 - 16h

Vendredi : 12.30 - 16h

Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier Gonne

Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey

Tél. : 085-61 10 35 - Gsm : 0477-781 552

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél. : 085-61 19 91 - Fax : 085-84 69 87

Président : Dany Dubois 085-61 20 70

Permanences sociales

Mardi : 13 - 16h, vendredi : 9 - 12h

Alloc. de chauffage : Jeudi : 13 - 15h

Enseignement communal

OHEY I

Haillot : 085-61 17 00

Evelette : 085-61 11 53

Perwez : 085-61 14 61

OHEY II

Ohey maternelle : 085-61 29 38

Ohey primaire : 085-61 12 89



L'année 2011 se termine dans un contexte de crise mondiale sans précédent. Une crise liée à la dette des Etats qui a gonflée durant ces dernières décennies sans que nous n'en soyons finalement conscients mais qui a rendu les pouvoirs publics toujours plus dépendants des marchés financiers. Cette crise a des conséquences importantes, nous le voyons avec la Grèce, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie. En Belgique aussi.

Notre petite commune rurale d'un peu plus de 4.600 habitants ne manquera pas de subir des conséquences de cette crise. Il est par ailleurs évident que cette crise mondiale et ses répercussions sur notre pays seront importantes. Des efforts importants devront être réalisés par TOUS les pouvoirs publics, pouvoirs locaux y compris. D'autre part d'importantes réformes en cours au niveau fédéral et/ou régional auront également un impact (réforme des zones de secours, zones de police, réforme «copernic», ...). Mais, fort heureusement, elle est sans doute mieux préparée que beaucoup d'autres car nous avons su dès 2007 réduire la dette et mettre en place une gestion budgétaire rigoureuse. Nous devons maintenir ce cap et le budget 2012 de la Commune restera en équilibre.

Nous avons choisi aussi de soutenir le développement économique de notre commune. Notre commune se développe, grâce aussi à ses acteurs locaux. Ce développement crée de l'emploi et offre à la population une gamme de plus en plus large de services et activités. Ohey est une commune qui bouge !

Nous voulons poursuivre dans cette voie grâce aux nombreux projets en cours pour résolument inscrire notre commune dans un développement rural durable au profit de l'ensemble de la population.

Les fêtes de fin d'année vont constituer une trêve qui nous l'espérons permettra d'apporter un maximum de bonheur à toutes et tous. Nous formulons l'espoir que l'année 2012 permettra d'entrevoir les solutions d'une sortie de crise. Trop de crises nous ont touchés ces dernières décennies. Il est urgent de jeter les bases d'un nouvel équilibre mondial qui permette à la population de retrouver davantage de sérénité et offrir un avenir plus positif à nos jeunes !

Nous voulons résolument poursuivre notre travail en ce sens au niveau communal. Nous avons la chance de vivre dans une bien belle commune dont la qualité de vie, la qualité des services et des infrastructures ainsi que le développement sont des atouts importants.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2012.

Le Collège Communal, Didier HELLIN, Echevin de l'Information et Daniel de Laveleye

La commune de Ohey lance **SON ECOTEAM ET MONTRE LA VOIE VERS UN AVENIR DURABLE !**

Le projet Ecoteam est une initiative de la Région wallonne qui vise à instaurer l'éco-management dans les services communaux. L'éco-management est un concept devenu incontournable dans l'entreprise : son objectif est de diminuer l'impact environnemental de l'activité industrielle et commerciale tout en réalisant des économies. Certaines communes aussi entrent dans cette démarche afin de montrer la voie vers un avenir réellement durable, pour nous et nos enfants, et donner ainsi un exemple à suivre à la population...

Qu'est-ce qu'un Ecoteam ?

L'Ecoteam est une équipe de volontaires qui se réunissent régulièrement (toutes les 5 à 6 semaines) pour trouver et mettre en œuvre des idées permettant à la fois de respecter l'environnement et de faire des économies. Il s'agit de créer sa propre démarche et de réaliser des actions qui correspondent au mieux à la réalité d'une administration, évidemment différente de celle d'une entreprise. Le but final est de remplacer progressivement certains comportements par de nouvelles habitudes, applicables non seulement au travail, mais aussi, dans une certaine mesure, chez soi, à la maison. L'Ecoteam concernera tant l'administration communale que le CPAS et l'enseignement communal.

Pourquoi le Collège a-t-il souhaité développer un Ecoteam au sein de l'administration ?

Cela fait plusieurs années que la commune d'Ohey s'inscrit clairement dans une démarche de développement durable. Dans ce contexte, l'Ecoteam coule de source car il permet de :

- > Maîtriser certaines dépenses publiques ;
- > Réduire l'empreinte écologique de l'administration ;
- > Améliorer son rôle d'exemple ;
- > Décloisonner les services et construire un projet fédérateur/mobilisateur en stimulant la créativité, l'enthousiasme, la collaboration entre les services.

Concrètement...

L'Ecoteam est donc un groupe de réflexion rassemblant des personnes désireuses d'éviter les gaspillages inutiles (donc de faire des économies et de réduire les dépenses publiques), et de diminuer les rejets de CO₂ ainsi que l'empreinte écologique générés par l'activité de

l'administration (utilisation rationnelle des ressources naturelles et énergétiques). Différents sujets relatifs à la vie quotidienne au travail seront abordés :

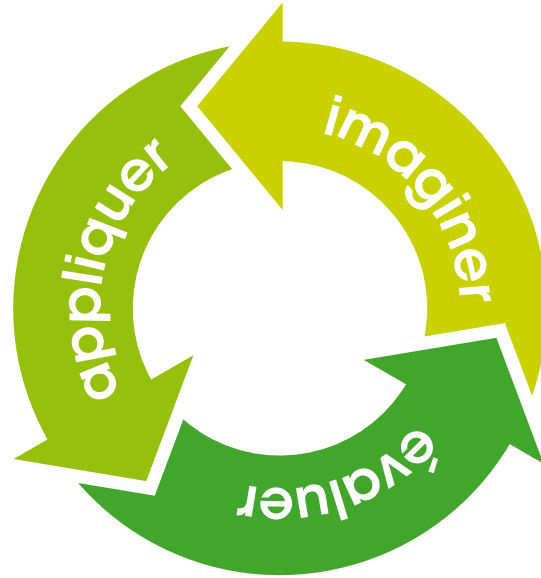
- > Les déchets
- > L'énergie
- > Le chauffage
- > L'eau
- > Les transports et déplacements
- > La politique d'achats

Le point de départ

La première tâche de l'Ecoteam consiste à établir un état des lieux de l'impact environnemental des activités de l'administration (y compris le CPAS et l'enseignement) : factures de chauffage, d'eau, d'électricité et de carburants, quantité de papier utilisée, pollutions engendrées par l'utilisation de produits chimiques (produits d'entretien, phytosanitaires...), etc.

Faire mieux et plus avec moins

A partir de ce constat, il s'agit ensuite d'imaginer des solutions pour réduire les consommations (et donc les pollutions et l'impact sur l'environnement) sans diminuer les services rendus à la population, mieux même, en améliorant ces services. Et montrer ainsi à tous que la protection de l'environnement, loin d'être une contrainte, permet de fonctionner mieux et de faire des économies.



Un cercle vertueux

Comme dans tout processus d'amélioration, il s'agit d'instaurer un cercle vertueux :

1. imaginer un changement (théorie)
2. appliquer ce changement (pratique)
3. évaluer l'efficacité de ce changement (analyse)
4. imaginer des améliorations à ce changement et donc un nouveau changement (théorie)

et ainsi de suite...

Pour quel résultat ?

Il est toujours difficile d'évaluer un processus d'amélioration parce que, par définition, il n'est jamais totalement achevé. Néanmoins, l'évaluation des résultats et des acquis au fur et à mesure fait partie intrinsèque du processus. Il s'agira donc de les comparer avec les chiffres recueillis lors de l'état des lieux initial. Mais la plus grande réussite sera sans aucun doute de constater l'acquisition d'habitudes et de réflexes favorables à l'environnement, sur le lieu de travail, mais aussi, à la maison...



INFOS :

Marc Crucifix

Service du Développement durable
085/824 476 | marc.crucifix@ohey.be

Didier Hellin

Echevin du développement durable
0476/254 327 | didier.hellin@skynet.be



Le prix de vente, par la commune, de caveaux préfabriqués, dans le cimetière de Haillot 1 (uniquement) a été revu à la baisse et coûte maintenant :

> **1.200 € pour les personnes domiciliées** sur le territoire de la commune au moment de la demande

> **3.600 € pour les personnes NON domiciliées** sur le territoire de la commune au moment de la demande

La Commune investit **DURABLEMENT DANS LES ÉCOLES!**

Investir dans l'enseignement, c'est préparer l'avenir, et le faire durablement, c'est réaliser coup double ! C'est bien l'avis du Collège qui vient d'engager d'importantes sommes dans notre enseignement à la fois pour répondre aux nouveaux besoins, améliorer la sécurité et réaliser des économies de fonctionnement tout en protégeant l'environnement...



Augmentation de la capacité d'accueil de l'école de Perwez

De nouveaux locaux étaient nécessaires à l'école de Perwez en raison de l'augmentation significative de la population scolaire. Ce succès de notre enseignement ne pouvait que nous réjouir, mais il nécessitait de nouveaux investissements. Étant donné l'urgence, une solution s'est imposée d'emblée : des modules préfabriqués ont été pris en location afin d'accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions.

L'hiver sera chaud à l'école d'Ohey !

Le toit et la cheminée de l'école d'Ohey ont été entièrement réfectionnés et ils en avaient bien besoin ! Le Collège en a profité pour faire isoler les combles afin de diminuer les coûts de chauffage et soulager par la même occasion l'environnement. Dans le même but, les châssis de fenêtres du réfectoire ont été remplacés par des « double vitrage » et une régulation sera tout prochainement installée sur la chaudière. De quoi passer un hiver bien au chaud sans exploser les



budgets ! La cour de récréation aussi donnait des soucis en raison de la dégradation du revêtement : afin d'améliorer la sécurité des enfants, il a également été restauré.

Sécurisation du site à Haillot

En ce qui concerne l'école d'Haillot, le Collège a souhaité apporter des améliorations notables en matière de sécurité : une barrière interdisant l'accès à l'escalier descendant à la chaufferie a été posée afin d'éviter tout accident. En outre, un volet sera bientôt installé afin de fermer le préau, tandis que, durant cette année scolaire encore, l'éclairage du site sera couplé avec l'éclairage public.



Vers un avenir durable

En ces temps de vache maigre, le Collège est d'avis que s'il y a bien un domaine dans lequel il faut continuer à investir, c'est l'enseignement : un enseignement de qualité disposant d'infrastructures adéquates prépare l'avenir, le nôtre et plus encore celui de nos enfants.

Et si, en outre, il s'inscrit dans le cadre du développement durable, des économies d'énergie et de la protection de l'environnement, il participe à la diminution des charges qui pèseront à l'avenir sur la Commune, tout profit donc pour l'ensemble de la population ! En investissant maintenant dans les économies d'énergie, nous donnons à ceux qui nous suivront les marges suffisantes pour mener également des politiques porteuses d'avenir et de développement...

DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES !

Si votre enfant est inscrit dans une école communale, vous le savez sans doute : la rentrée de septembre a été cette année synonyme de changement, notamment au niveau des repas scolaires. Devant un certain nombre d'insatisfactions souvent répétées, le Collège communal voulait depuis longtemps trouver une alternative. Mais cette démarche était tout sauf simple et n'avait malheureusement pu trouver de solution jusqu'à présent...

Un nouvel appel d'offre

A l'instigation du Collège, le service du développement durable a donc élaboré un cahier des charges contraignant en matière de qualité et lancé un nouvel appel d'offre. Toutes les firmes ne sont malheureusement pas disposées à répondre à ces critères de qualité et c'est là une des raisons de la difficulté à trouver une alternative ! C'est finalement un fournisseur local qui nous a proposé ses services en nous garantissant notamment 10% de produits biologiques et le concours d'une diététicienne qui veillera à l'équilibre nutritionnel des repas, ce qui est primordial pour le développement de l'enfant.

Tout augmente... surtout la qualité !

Cette amélioration qualitative ne pouvait se réaliser sans effet sur le prix et ce, sans compter le renchérissement du coût de la vie, que chacun peut constater chaque jour. Les prix facturés à la commune sont de 3,28€ pour les repas en maternelles et de 3,82€ pour les repas en primaires. Il faut encore y ajouter l'intervention de la commune au niveau du personnel qui sert les repas, du suivi administratif des commandes, du matériel, etc.

Le Collège a donc dû se résoudre à augmenter le prix des repas, tout en majorant sensiblement



l'intervention communale dans le coût des repas afin que les parents ne soient pas seuls à supporter l'entièreté de l'augmentation. Le coût pour les parents a donc été fixé comme suit :

Maternelles : 3,00€ (potage + plat + dessert)

Primaires : 3,50€ (potage + plat + dessert)

Potages : 0,40€ le bol

Des indices de satisfaction

Le souhait du Collège était évidemment que la nouvelle offre de repas scolaires apporte entière satisfaction aux enfants et aux parents. De ces premiers mois, on peut déjà déduire que le succès va grandissant. En effet, le nombre de repas servis augmente sensiblement et ce, en dépit de quelques problèmes d'organisation – quasi-inévitables ! – au démarrage : il n'est pas évident pour une firme de mettre en place l'intendance précisément adaptée à un nouveau client. Mais très rapidement, les choses sont rentrées dans l'ordre et le système est à présent bien rodé...

Procédure de commande

Contrairement à d'autres écoles où l'on s'inscrit aux repas chauds pour toute une semaine, voire tout un mois, le Collège a désiré laisser à chacun le choix de prendre ou non le repas chaud au jour le jour. Vous l'aurez deviné, ce choix impose à l'administration communale une charge de travail importante pour gérer les commandes et les paiements. Pour ne pas compliquer à outrance ce déjà lourd travail administratif, il est demandé aux parents de suivre scrupuleusement la procédure de commande et de paiement : les menus sont transmis mensuellement aux parents qui doivent y cocher avec soin les repas chauds ou potages qui seront pris par chaque enfant et inscrire la somme totale à payer. Nous insistons tout particulièrement sur le respect du délai de remise des commandes : en

effet, si les commandes sont remises en retard, cela nécessite un travail supplémentaire au niveau de l'administration communale qui doit envoyer des correctifs au traiteur. Et cela induit par ailleurs des possibilités d'erreurs dans les commandes, avec de surcroît des risques de surcoût de facturation pour la Commune. Toutefois, en cas de force majeure, par exemple si l'enfant est malade, notre traiteur accepte d'annuler un repas à condition d'être prévenu la veille. Mais nous insistons pour que cela reste exclusivement réservé aux cas de force majeure, afin de ne pas abuser de cette souplesse du fournisseur et de ne pas surcharger les services communaux.

Des menus plus attrayants...

Outre la qualité diététique des repas assurée avec le concours d'une diététicienne professionnelle, notre traiteur garantit, à notre demande, au moins 10% de produits bio, parfois de production locale. Les légumes et les fruits sont régulièrement présents, ainsi que des propositions de repas traditionnels d'autres pays ou régions (Italie, Asie...) et cela, dans un but de découverte à la fois gustative et culturelle. Notre traiteur estime en effet comme nous que cela fait aussi partie du rôle d'éducation de l'école. Dans la mesure du possible, et avec la collaboration des enseignants qui le souhaitent, une telle approche pourra entraîner une prolongation dans le cadre des cours eux-mêmes. Pour joindre l'utile à l'agréable !



INFOS :

Marc Crucifix

Service du Développement durable
085/824 476 | marc.crucifix@ohey.be

Alexandre Depaye

Echevin de l'enseignement
0474/980 148 | Alexandre.depaye@ohey.be





LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

organisées pour nos aînés.



L'Atelier informatique :

de septembre à novembre 2011 (pendant 8 semaines consécutives), 3 groupes de personnes âgées se sont retrouvés pendant 2 heures pour découvrir les méandres de l'ordinateur. Un module de base et deux modules de perfectionnement sont organisés pour leur permettre d'appréhender plus aisément les premières manipulations pour les uns et surfer sur internet ou retoucher des photos pour les autres. Le tout dans la bonne humeur.

L'Ateliers Jeux :

le 1er jeudi du mois de 13 h à 17h (jeux de cartes, scrabble,....)

Service d'accueil communautaire

Environ 8 aînés oheytois de 65 ans et plus se sont retrouvés lors de la 3ème séance le mardi 18 octobre au Foyer Rural aménagé pour la circonstance avec 4 beaux fauteuils-relax pour la petite sieste et les tables en carré pour le repas de midi. Comme 5 nouvelles personnes avaient rejoint le groupe, ils ont préparé le repas durant la matinée après avoir fait plus ample connaissance et l'après-midi, l'animateur a réprécisé le mode de fonctionnement et les modalités pratiques. A la deuxième séance, ils avaient confectionné un « range factures » à l'aide d'un catalogue de publicités pour des vacances.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe, n'hésitez pas à contacter Christelle Théate pour de plus amples informations au 083/656.336.

Fête annuelle des aînés

le vendredi 9 décembre 2011

La commune d'Ohey et plus particulièrement l'Echevinat des Aînés a organisé une après-midi récréative pour les aînés oheytois le vendredi 9 décembre 2011 à la salle des fanfares.

Cette année, il s'agissait d'un spectacle « Show Bourvil »; de Monsieur Jérémie HANSEN qui est un spectacle humoristique en chansons avec la participation du public d'une durée d'1h30.

Un goûter avec tartes et café était gracieusement offert pour clôturer l'évènement.

Prochainement :

Reprise des cours de pâtisserie / cuisine

En 2012, nous espérons vivement remettre sur pied chaque mois le cours de pâtisserie/cuisine qui a dû être interrompu en 2011.

Nous reprendrons contact avec les deux groupes de personnes âgées qui y participaient assidûment.

Prochainement :

séjour à la mer

En 2012, l'excursion annuelle sera un peu particulière puisqu'elle vous emmènera jusqu'à la mer du Nord. Les modalités pratiques sont encore à définir mais n'hésitez pas à nous faire savoir si cette proposition vous intéresse.



INFOS :

Françoise ROPSON 085/82.44.62 (les mardi, jeudi et vendredi)

Les différents services offerts par la commune à

LA PETITE ENFANCE

en partenariat avec les acteurs locaux

Les consultations de l'ONE à la salle de la convivialité

- > les 1^{ers} mardis du mois de 16h30 à 19h et
- > les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 12h

avec un coin lecture animé par une bénévole

L'espace rencontre parents-enfants

Envie de rencontrer d'autres parents ?

De participer à des animations ?

Portage, massage, bricolage, musique, baby-gym ?

Envie de partager vos joies et vos difficultés avec d'autres, professionnels ou non ?

Envie tout simplement de faire une pause ?



Quand

Tous les mardis en période scolaire
De 9 h 30 à 11 h 30

Où ?

dans les locaux | place Roi Baudouin 79b
(derrière l'administration communale)

Diverses animations sont possibles avec thèmes comme l'alimentation, l'allaitement, le sommeil, la psychomotricité...

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes.



INFOS :

A-F DAEMEN 0477/48.70.41
S. SOUPART 0499/57.25.35
F. ROPSON 085/82.44.62

Information sur les différents milieux d'accueil à Ohey :

- > la crèche intercommunale gérée par IMAJE
- > les accueillantes autonomes
- > les accueillantes conventionnées (Arsouilles et Imaje)



INFOS :

Renseignements auprès de Françoise ROPSON au
085/82.44.62 (les mardi, jeudi, vendredi)



PROCHAINEMENT :

QUOI ? Conférence sur « Mettre des limites : est-ce un casse-fête ou un jeu d'enfant » (avec un coin jeux pour les enfants et un goûter après la conférence)

OÙ ? Au Foyer Rural d'Ohey

ORATEUR ? Le Docteur Hubert BOUTSEN, pédo-psychiatre du centre de guidance de Dinant

QUAND ? le samedi 11 février 2012 (en après midi)



MAISON DE LA MÉMOIRE

Au printemps 2012, s'ouvrira à Ohey une «Maison de la mémoire», instaurée par le Syndicat d'Initiative.

Depuis de nombreuses années nous sommes confortés dans l'évidence de la nécessité d'une forme de sauvegarde du petit patrimoine, tant par sa récolte, que sa mise en valeur ou sa restauration. Ces actions ont toujours fait partie de nos préoccupations et de nos actions.

La prise de conscience d'une sauvegarde des témoins du passé, d'une valeur patrimoniale et culturelle, est latente au sein de la population d'Ohey et dans de nombreuses communes avoisinantes qui voient naître divers organes associatifs aux mêmes aspirations. En effet, l'intérêt suscité parmi les personnes déjà rencontrées, montre l'urgence de concrétiser une forme de visibilité de la « transmission et de la sauvegarde de la mémoire » au sein de la commune.

Cette maison que nous voulons «centre de la mémoire», sera la vitrine de la vie rurale et associative de notre commune et permettra une grande visibilité de la richesse du patrimoine Oheytois. Notre politique de sauvegarde de la mémoire collective, est une activité importante de notre association, concrétisée par la numérisation de documents, la réalisation d'exposi-

tions, ainsi que par la mise en valeur du petit patrimoine usuel récolté dans l'entité.

La concrétisation d'un tel projet ne peut se faire sans la participation du plus grand nombre, c'est pourquoi le Syndicat d'Initiative d'Ohey s'invite dans vos greniers, dans vos vieux albums photos, dans vos tiroirs à archives ou simplement dans vos boîtes à souvenirs, celles de votre famille ou de vos amis.

Permettez-nous de copier, même à votre domicile avec notre matériel informatique, vos documents anciens concernant les mouvements associatifs et la vie rurale en général: photos, films, documents, affiches, tickets, publicités, articles de presse, cartes postales, etc... Le petit patrimoine privé nous intéresse à divers titres.



PARTICIPATION & INFOS

Pour participer à notre projet, contactez directement les membres du Syndicat d'Initiative d'Ohey ou par téléphone au 0472376056.

Pour en savoir plus: <http://www.condroz.net/ohey>

LE GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES VOUS PRESENTE SES PROJETS

Producteurs locaux

Le Pays des tiges et chavées s'étend sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Plus de la moitié de ce territoire rural est réservée aux prairies et terres arables où s'exercent encore les activités de près de 200 agriculteurs.

Parmi ceux-ci, une vingtaine commercialise ses produits de terroir en circuits courts, et ce dans un souci permanent de développement durable et d'éthique responsable. Ils se sont regroupés afin de figurer sur un dépliant afin de mieux se faire connaître aux habitants du territoire. Vous pouvez donc découvrir la diversité de leurs produits qui se déclinent au fil des saisons. La gamme qui vous est proposée est très étoffée : fruits et légumes, produits laitiers, viandes, confiture et miel, ..., mais ne couvre pas encore l'ensemble des produits de bouche. Ils y travaillent.

Ces dépliants vous seront distribués très prochainement : surveillez votre boîte aux lettres. Ils sont aussi disponibles sur demande auprès du GAL ou dans les administrations et commerces locaux.

Actuellement la filière équine GALO du GAL Pays des tiges et chavées est occupée à mettre en place un balisage équestre que vous allez certainement apercevoir le long des chemins qui parcourent les communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Au départ de la commune d'Ohey, vous pouvez prendre le départ pour un circuit attelage de 24 km et pour un circuit cavaliers de 40 km. Des circuits variés vous emmèneront à travers les forêts et les campagnes de notre magnifique territoire. A vous de choisir votre destination !

D'autres circuits téléchargeables sont également à découvrir sur le site internet : www.gal-condroz.be





Et, d'ici le printemps 2012, c'est près de 250 km de promenades que les adeptes de la randonnée pourront parcourir via des circuits équestres reliés entre eux et ponctués d'endroits chaleureux où s'arrêter le temps d'un instant.



PARTICIPATION & INFOS

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire au **083/670.347** (Mme Marie-Cécile Warzée).



Inauguration du potager à Ohey



Ce mardi 20 septembre, le potager situé derrière la maison Rosoux à Ohey a été inauguré officiellement. Ce jardin a été réalisé par le GAL Pays des tiges et chavées dans le cadre du projet Leader de « création d'un réseau de jardins conservatoires et solidaires » sur Assesse, Gesves et Ohey, avec l'aide de nombreuses personnes. Les ouvriers du service maraichage du CPAS de Gesves ont préparé la terre, les ouvriers du service travaux de la commune d'Ohey ont apporté du compost et des écorces qui ont servi à la matérialisation d'allées. Le CPAS d'Ohey a engagé un ouvrier en article 60, qui a participé au placement des clôtures et du portail, de l'abri de jardin, et à la réalisation des bacs, puis à l'entretien du jardin.



Après avoir réalisé des semis en classe dès le mois de mars, les enfants de l'école maternelle d'Ohey ont repiqué des fleurs au jardin. Les élèves de deuxième année primaire ont, avec leur institutrice, réalisé 4 « jardins en carrés ». Ils ont pu récolter des épinards, des radis, des courgettes rondes, ... Les plus grands, ont repiqué des plants de courges et de choux. Au contact de la terre, les enfants apprennent beaucoup. Des messages basés sur l'importance de manger des légumes sans pesticides, locaux et de saison passent graduellement. Et ce, des plus petits aux plus grands.

Les services du GAL, toujours plus proches de vous !

Après l'inauguration d'une première maison à Assesse, c'est au tour d'Ohey d'ouvrir sa Maison d'Accueil Communautaire. Nouveau depuis le 20 septembre 2011 : Steve Lemense accueille les personnes de plus de 65 ans au Foyer Rural d'Ohey, les 1er et 3ème mardis du mois de 9 à 16h00 pour diverses activités en groupe et la préparation d'un repas. Coût de la journée : 13 € repas et activités compris.

Par ailleurs, les chauffeurs bénévoles sont là pour vous accompagner lors de vos courses, vos rendez-vous, ...



PLUS D'INFOS

Mme Christelle Théate - 083/656.336



Des mares en faveur de la biodiversité à Ohey



Préserver et recréer des habitats naturels favorables à la faune et la flore de notre région, tel est l'objectif poursuivi par le GAL à travers son projet Biodiversité. Concrètement, le GAL en

collaboration avec les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey, mène des actions telles que le creusement de mares, la restauration de mares, la plantation de haies ou de vergers traditionnels, intervenant autant sur propriété communale que sur propriété privée. A Ohey, ce sont 9 mares qui ont été creusées cet été : 1 en bordure du Bois des Onze Bonniers à Haillot, 2 dans le Bois d'Haillot et 6 dans le Bois d'Ohey, le long du ruisseau du Bois d'Ohey. Ces mares vont permettre à une multitude de batraciens et d'insectes d'y trouver refuge.



PLUS D'INFOS

Mme Grandjean

grandjean.leader@skynet.be, 083/670 347.

LA COURSE CONTRE LA MONTRE

Campagne Action Damien
des 27, 28 et 29 janvier 2012

Le 21e siècle est le siècle de la vitesse. Tout doit aller vite, très vite. Tout va de plus en plus vite. Mais cette quête de la vitesse est-elle toujours justifiée ?

Sauver des vies

La vitesse est parfois indispensable. Action Damien en sait quelque chose. Même si elle travaille toujours dans des programmes à long terme et pas dans l'urgence, même si les maladies qu'elle combat se traitent en plusieurs mois, Action Damien doit agir vite. Elle doit dépister et traiter les malades rapidement. Avant que la lèpre mutile. Avant que la tuberculose tue. Avant que de nouveaux foyers de lèpre se développent. Avec, toujours, un œil sur le chrono.

332.547 malades

Et ça marche. Depuis 1964, les équipes médicales soutenues par Action Damien dépistent et soignent de très nombreux malades. En 2010, ils ont encore été 332.547, malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. 332.547 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir grâce aux 1.500 travailleurs locaux d'Action Damien.

Redoubler d'efforts

Mais la lutte n'est pas encore gagnée. La tuberculose continue à frapper 8 à 10 millions de malades dans le monde chaque année, et à faire 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à



20 secondes !). La lèpre fait chaque année plus de 250.000 nouveaux malades, qui risquent les mutilations et l'exclusion si elles ne sont pas soignées à temps.

40 euros pour sauver une vie

Pour financer son travail, Action Damien partira à nouveau en campagne les 27, 28 et 29 janvier 2012. Comme chaque année, elle demandera à la population belge de l'aider dans sa lutte. De lui fournir les 40 euros qui suffisent à soigner un malade; à éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou à sauver la vie d'un malade de la tuberculose... s'il est dépisté à temps.

Des pochettes à 6 euros

Pour arriver à ses fins, Action Damien comptera plus que jamais sur le soutien de ses volontaires, qui vendront ses habituels marqueurs, au prix cette année de 6 euros la pochette de quatre. Elle comptera aussi sur ses donateurs, qui



peuvent concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

C'est grâce à ces deux piliers qu'Action Damien pourra continuer, en 2012, à lutter sans merci contre les maladies de la pauvreté. Sans perdre un instant.

INFOS & DONNS

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.
www.actiondamien.be
 IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

L'indifférence tue,
Action Damien soigne.

OFFRIR ET S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE...

Partir avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine :

- > c'est apporter un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ;
- > c'est donner de son temps et de son énergie, et choisir de le faire en équipe, en s'impliquant dans un projet collectif;
- > c'est découvrir et respecter la culture et les modes de vie locaux ;
- > c'est s'offrir la joie de rencontres différentes et recevoir bien plus qu'on aura donné...

... en participant à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale ou paramédicale.

Intéressé ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.

En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines (parfois trois), dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août (parfois jusqu'en octobre).

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be



LES PROVINCES WALLONNES ET LA COCOF SOUTIENNENT LES VOLONTAIRES

Il y a aujourd'hui en Belgique plus d'1,5 million de travailleurs volontaires qui œuvrent dans des secteurs d'activité très diversifiés : clubs sportifs, activités culturelles, services aux personnes âgées...

Ils jouent un rôle social et sociétal très important car ils apportent à des associations caritatives ou sans but lucratif d'offrir à nos jeunes ou aux personnes fragilisées un accompagnement et un soutien de proximité.

Pour soutenir ce secteur d'activité, le Gouvernement fédéral a décidé de financer la couverture en assurance responsabilité civile et accidents corporels pour les travailleurs volontaires occupés dans des petites associations.

Les provinces et la COCOF sont partenaires du projet et au niveau francophone, c'est l'Association des Provinces wallonnes qui coordonne la mise en œuvre de la procédure d'octroi des assurances pour les bénévoles.

Les bénéficiaires de cette aide sont les volontaires travaillant au sein de petites associations sans but lucratif ou association de fait. L'objectif est bel et bien de venir en aide directement aux volontaires de petites structures. C'est la raison pour laquelle le nombre de jours d'assurance octroyé à chaque association est limité à deux cents par an.

Comment bénéficier de cette intervention ?

Pour bénéficier de l'assurance gratuitement, le volontaire ou l'association pour laquelle il travaille introduit une demande de reconnaissance auprès de la Province ou, pour Bruxelles, de la COCOF dont il dépend. La demande précise la nature des activités de l'association et le calendrier des manifestations pour lesquelles les volontaires seront assurés.

Il appartient ensuite au Collège provincial ou au Ministre-Président du Gouvernement francophone bruxellois (COCOF), dans un délai maximum de 6 à 8 semaines (4 à Bruxelles), de reconnaître ou non le demandeur comme bénéficiaire de l'assurance. Celui-ci peut alors s'adresser directement à la compagnie d'assurance désignée pour couvrir les activités du travailleur volontaire.

Toutes les informations utiles, adresses de contact, formulaires de demande sont disponibles sur le site internet de chacune des provinces et de la COCOF.



CONTACTS

Région de Bruxelles-Capitale - Commission communautaire française: assurance.volontariat@cocof.irisnet.be
<http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/volontariat/index.htm>

Brabant wallon : patrimoine.assurances@brabantwallon.be
<http://www.brabantwallon.be/fr/Culture-et-citoyennete/assurance/assurance-volontariat.html>

Hainaut : annick.loiseau@hainaut.be | www.hainaut.be

Liège : jean-marc.poncin@provincedeliege.be
<http://www.provincedeliege.be/volontariat/social/>

Luxembourg : das@province.luxembourg.be
http://www.province.luxembourg.be/provlux/provlux_fr_focus/prime-aides-et-subsidations/volontariat/assurance-volontariat.html

Namur : veronique.smal@province.namur.be
http://www.province.namur.be/Internet/sections/services_de_l_action/services/institutions_associ/aide_financiere/assurance_gratuite_v/

Vous pouvez également consulter le site internet d'Ethias pour d'autres informations : http://www.ethias.be/fr/prd/ECD5190/Collectivites/Assurer/Personnes/Assurance_des_volontaires.htm

L'Assurance volontariat est accordée aux volontaires grâce au soutien de la Loterie Nationale.





Ces logos, ces personnages vous sont-ils inconnus ?

LA RESSOURCERIE NAMUROISE, CELA NE VOUS DIS RIEN ?

Alors, il est urgent de vous expliquer ce service individualisé offert par votre commune !

Depuis août 2008, la commune de Ohey fait appel à la Coopérative « La Ressourcerie Namuroise », partenaire de votre intercommunale BEP, pour une collecte gratuite à la demande de vos encombrants.

Les Oheytois futés qui pratiquent déjà ce service vous expliquent...

Téléphonez à La Ressourcerie Namuroise au 081/260 400 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou entrez votre demande via le formulaire en ligne sur www.laressourcerie.be. Dans tous les cas, vous serez en contact individuellement avec notre opérateur téléphonique : il établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour l'enlèvement. Le jour prévu, les objets doivent être au rez-de-chaussée ou à défaut le plus proche possible de la rue. En votre présence, une équipe embarque tout dans le camion. La

veille, vous êtes informé de la fourchette de passage.

- > Les équipes reprennent plus d'objets et matières que l'ancien système: les électroménagers, la vaisselle, les sanitaires, les livres... sont acceptés qu'ils soient en bon ou en mauvais état.
- > La différence par rapport à l'ancien système est que rien n'est broyé, tout reste intact, même ce qui est bon état: le tout est trié lors du déchargement à Namur, dans un hall industriel. Fini la mise en décharge intégrale de vos encombrants, mais bien un recyclage et même la réutilisation d'une



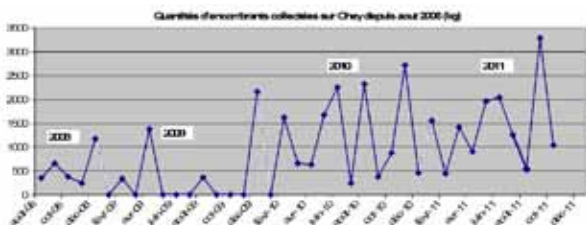
Collecte



- part des objets en bon état, ils sont remis en vente au magasin Ravik boufik à Namur !
- > Ce service personnalisé et gratuit dessert la commune au rythme minimum d'une fois par mois. Il est plus souple et vous évite un déplacement au parc à conteneur, à fortiori si vous ne disposez pas de véhicule adéquat.

Les résultats sur Ohey

Sur Ohey, c'est 124 ménages qui ont fait appel aux services de La Ressourcerie depuis 2008 et 32 tonnes d'encombrants cumulées. Si les débuts ont été lents, depuis deux ans, on a constaté un réveil franc. En 2010, 13.8 tonnes ont été collectées et en 2011, les 14.4 tonnes déjà engrangées confirment la tendance.



Que se passe-t-il avec les encombrants collectés ?

Bonne question qui mérite que l'on dépasse largement les frontières d'Ohey.

Tout d'abord, La Ressourcerie Namuroise est présente dans 13 communes de la Province. En terme de nombre d'habitants, cela représente quasi 250 000 personnes. Cette année, Havelange, Eghezée, Somme-Leuze, Ciney, Hamois et Profondeville se sont inscrites dans le processus. Et en dernière minute, Assesse qui verra son premier camion de La Ressourcerie débarquer en décembre.

Ensuite, si La Ressourcerie a collecté 14.4 tonnes cette année sur Ohey, c'est près de 1 800 tonnes qu'elle a géré sur les 13 communes... plus de 6 800 tonnes cumulées depuis 2005 !

La taille de l'entreprise et son expérience peut vous rassurer: vos déchets encombrants sont soignés «aux p'tits oignons».

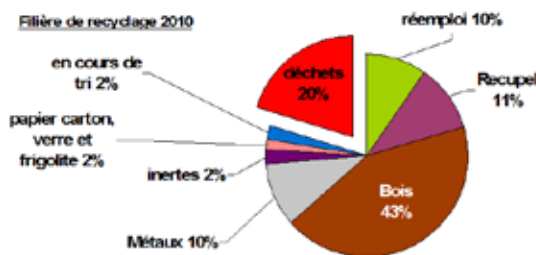
En pratique, une flotte de 3 camions « plateau » couverts circule dans les zones de service, avec à leur bord 3 hommes par camion, chaque équipe traite 16 adresses en moyenne, soit 2 à 3 tonnes par jour. Au centre de tri, une équipe de 5 personnes décharge les camions et veille à l'acheminement des matières.

- > Les matières à recycler sont dirigées vers les containers de 30 m³ adéquats: le métal, le bois, les inertes, les déchets électriques et électroniques (RECUPEL), ainsi que les

« Sur Ohey, c'est 124 ménages qui ont fait appel aux services de La Ressourcerie depuis 2008 et 32 tonnes d'encombrants cumulées. »

déchets ultimes. Le BEP-Environnement se charge ensuite de les transférer aux industriels du recyclage.

- > Certains objets multi-matières (en majorité fauteuils et matelas à ressorts) sont démantelés manuellement.
- > Les objets réutilisables (mobilier, vaisselle, bibelots, livres...) sont groupés et stockés, ensuite nettoyés ou réparés avant leur mise en vente au magasin. Savez-vous que les fauteuils et tapis passent à la shampouineuse et reçoivent ensuite un dernier traitement anti-parasite aux huiles essentielles bio ?



Le graphe ci-dessus montre que sur les 6 800 tonnes collectées depuis toutes ces années, 20 % des déchets seulement ne sont pas recyclables (en rouge). Ils seront néanmoins valorisés en chaleur et électricité lors de leur incinération. 10 % de réemploi, à l'inverse, ce sont les encombrants «sauvés» du circuit, qui retrouveront une nouvelle vie au magasin. Les autres fractions sont recyclées.

Une entreprise responsable et solide, qui crée des emplois stables

La Ressourcerie Namuroise, née en 2007, est une société coopérative à finalité sociale. Elle est agréée «entreprise d'insertion». Au-delà de l'aspect environnemental positif du tri et du réemploi, l'entreprise vise la création d'emploi de qualité (!) et propose des activités valorisantes à des personnes handicapées.

La collecte des encombrants, leur manutention, leur tri, leur démantèlement, le nettoyage et la vente d'objets en bon état: c'est tout un choix de métiers accessibles à des personnes dont les compétences n'étaient pas reconnues sur le marché de l'emploi. De plus, le capital sym-





pathie de La Ressourcerie est tel que les travailleurs sont fiers d'y travailler, que demander de plus comme motivation !

Fin 2010, La Ressourcerie employait 21 personnes, dont 12 sur contrats à durée indéterminée (dont 9 appelés «en insertion») et environ 9 personnes sous contrat article 60 (payé par le CPAS). En 2012, fort d'un chiffre d'affaire très confortable, six nouveaux engagements sont prévus.

Un des points intéressant du projet est le mélange du personnel en insertion avec les personnes handicapées mentales ou sensorielle de l'asbl Handipar « Handicap et Participation », soit 30 personnes qui y travaillent à raison de 1/5 temps en moyenne. La mixité des équipes est facteur de motivation supplémentaire pour tous.

«Mais comment La Ressourcerie fait-elle pour payer tous ces gens ? » diront certains. N'oublions pas que l'entreprise est prestataire de service environnemental pour compte de la commune, qui le rémunère au prorata des tonnes collectées sur base de preuves de pesée. La Ressourcerie dispose d'une convention avec la commune, obtenue au terme d'une procédure de marché public.

«Et le magasin ?» s'inquièteront certains fans de la récup...

Vous l'avez vu, 10 % des produits collectés chez vous sont remis en vente à Ravik boutique: 180 tonnes d'articles de seconde main, à prix attractif ET de première qualité. Ravik boutique commercialise ses produits avec le slogan « seconde main, première qualité ».

Le magasin est situé boulevard d'Herbatte, 8A à 5000 Namur et est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 18h. «Encore un hangar bourré de vieux objets sales», dirons les mauvaises langues... détrompez-vous, voici quelques photos, qui n'ont d'autre objectif que de vous mettre l'eau à la bouche !.. Pour en savoir plus, surfez sur www.laressourcerie.be ou sur Facebook.

« 10 % des produits collectés chez vous sont remis en vente à Ravik boutique: 180 tonnes d'articles de seconde main, à prix attractif ET de première qualité. »





La garde de médecine générale : **MODE D'EMPLOI**

Mars 2010 a vu l'ouverture du Poste de Garde de Médecine Générale, sis dans la Maison du Mieux-être, rue de l'Hôpital, 23 à 5300 Andenne. Cette nouvelle organisation de la garde est née d'une initiative solidaire des médecins du Cercle Médical Meuse et Samson.



Le CMMS réunit les Médecins de Familles des secteurs de garde d'Ohey-Gesves, d'Andenne-Seilles et de Sclayn.

En effet, la pénurie critique de médecins généralistes pleinement actifs menaçait le secteur d'Andenne-Seilles de ne plus bénéficier d'une garde de médecine de première ligne, qui eut permis une couverture complète des périodes de gardes, à savoir les soirées et nuits de semaines, les 24 heures des week-ends et jours fériés.

Les 27 médecins de ces trois secteurs se sont alors réunis pour couvrir ensemble, l'entièreté du territoire du Cercle, à savoir : Le Grand-Ohey, le Grand-Gesves, le Grand-Andenne à l'exception de Landenne et Petit-Waret et enfin Marche-Les-Dames et Gelbressée. Afin d'aider l'équipe, le Bureau du CMMS a lancé l'initiative, entièrement financée par les médecins du Cercle, d'engager des « gardistes » volontaires étrangers au Cercle. Cette initiative s'est vue de plus en plus imitée par d'autres Cercles de médecins généralistes de notre pays. Ces « gardistes » volontaires prestent les nuits des week-ends et jours fériés.

De 8hr à 20hr, deux médecins sont actifs au Poste de Garde et l'un d'eux se déplace au domicile des patients qui sont dans l'incapacité de se déplacer pour raison médicale. Un taxi est prévu pour aller chercher les patients qui ne disposent pas de moyen de locomotion. Ce taxi va les chercher à leur domicile, les conduit au Poste de Garde, les ramène chez eux, après la consultation, en passant par la pharmacie de garde. Une participation forfaitaire de 5 € est demandée aux bénéficiaires de ce service.

Le week-end, il est demandé aux patients de téléphoner avant de se rendre au Poste de Garde, l'accueillante fixera un rendez-vous, afin de diminuer le temps d'attente.

En Mai 2011, il a été décidé, toujours pour les mêmes raisons de pénurie de médecins généralistes, de fusionner les trois secteurs de garde,

également pour les gardes des soirées et nuits de semaines. Un seul médecin couvre donc la garde pour l'ensemble du territoire du Cercle, de 19hr à 8hr.

En semaine, les appels sont réceptionnés par Télépronam, l'équipe du service de télévigilance de la Province de Namur et transférés au médecin de garde. Ceci permet d'assurer un suivi des appels et d'assurer la sécurité du médecin prestataire.

La population doit prendre conscience des distances parfois importantes à parcourir pour le médecin de garde, il sera donc d'emblée demandé aux patients de se déplacer au domicile du médecin, si leur état de santé le permet. Il n'est pas possible d'envisager un repos compensatoire systématique pour le médecin à la veille ou au lendemain des gardes de nuits. L'exercice de la garde peut donc, pour les médecins, s'avérer parfois très éprouvant. Le service de garde ne pourra survivre que si l'usage qui en est fait, est respectueux du caractère de réelle urgence médicale des appels et non de convenance personnelle. De même les déplacements du médecin ne peuvent être motivés que par des motifs médicaux ou sociaux fondés.

Vous pouvez dès à présent former le 085/25.25.64, le nouveau numéro de garde, tant en semaine de 19hr à 8hr que le week-end et les jours fériés de 8hr à 8hr, quelle que soit la localité que vous habitez. Vous serez alors, en contact direct, tantôt avec l'accueillante du Poste de Garde, tantôt avec un membre de l'équipe de Télépronam, ils donneront la suite adéquate à votre appel.

Le conseil d'administration du Cercle Médical Meuse et Samson est heureux et fier de mettre à la disposition de la population de l'ensemble des communes desservies, une organisation qui ambitionne de pérenniser la garde de médecine de première ligne et qui participe à élaborer des projets similaires des deux côtés de la frontière linguistique.

APPRENEZ LEUR À SE DÉFENDRE DÈS 6 ANS !

Au Hall omnisport d' Ohey MONITEUR ADEPS NIVEAU 2 & 3e DAN KARATE-JITSU

- > DES LE PLUS JEUNE AGE - 6 ANS DANS NOTRE CAS - PERMETTEZ A VOTRE (VOS) ENFANT(S)
- > DE SE PREPARER A CERTAINS DANGERS QUI LES GUETTENT DEJA.
- > DONNEZ LEUR LES MOYENS D' APPRENDRE A SE DEFENDRE LE PLUS TOT POSSIBLE.
- > LES TECHNIQUES DE KARATE QUE NOUS LEUR ENSEIGNONS LES HABITUERONT DEJA A DIVERS AUTOMATISMES DE SELF-DEFENSE, SOURCES DE STABILITE ET DE CONFIANCE EN SOI.
- > LA PREPARATION PHYSIQUE QUI Y EST ASSOCIEE EST UN AVANTAGE SUPPLEMENTAIRE DANS LEUR FORMATION GENERALE TOUT COMME L' APPRENTISSAGE DU RESPECT DE L' AUTRE, DE LA DISCIPLINE AINSI QUE DE LA COORDINATION DES MOUVEMENTS.
- > NULLE NECESSITE DE CAPACITES PARTICULIERES.
- > LE TOUT DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE ET EN TOUTE SECURITE.



N' ATTENDEZ PAS QU' IL SOIT TROP TARD

6 A 12 ANS : VENDREDI DE 19H00 A 20H00

PLUS DE 12 ANS : MARDI ET VENDREDI DE 20H00 A 21H30)

DEUX COURS D' ESSAI GRATUITS

RENSEIGNEMENTS : 0485/366 908 (DE 17 A 18H00)



LE TAEKWONDO, C'EST QUOI ?

Art Martial pour certains, sport de défense pour d'autres, sport de compétition pour d'autres encore, le TAE KWON DO nous vient de Corée où il est le fruit d'un enseignement plus que millénaire.



Cette discipline, en constant développement dans nos contrées, reste cependant pour beaucoup, peu ou mal connue.

Au TAE KWON DO, le pratiquant apprend à se servir de ses mains, de ses poings, de ses pieds, comme d'autant d'armes naturelles de défense, contre des agresseurs potentiels.

Mais, le TAE KWON DO n'est pas que cela ! Bien que s'orientant de plus en plus vers le sport moderne, il n'en a pas perdu pour autant les valeurs immuables de l'art martial traditionnel.

A côté de l'apprentissage de techniques de combat, le pratiquant acquiert également la confiance en soi, une maîtrise intérieure, une canalisation de son agressivité, un grand équilibre psychologique.

Pour reprendre la devise antique : un esprit sain dans un corps sain !

Le Taekwondoïste recherche « l'harmonie du corps et de l'esprit », cela signifie simplement que l'étudiant pendant qu'il développe son physique, sa dextérité et ses techniques doit développer en même temps son caractère afin d'obtenir un équilibre. A travers le développement de son caractère, il apprend ainsi à éviter l'arrogance et à développer l'humilité, la modestie, la bravoure et un sens infaillible de la justice.

Le mental nécessaire à la pratique du Taekwondo doit aussi apparaître dans les agissements de la vie quotidienne, notamment le respect de l'autre et de soi-même.

C'est à ce titre que le TAE KWON DO ne peut qu'être recommandé aux plus jeunes, particulièrement dans une société déséquilibrée, en pleine crise de valeurs.

Nos sept instructeurs inculquent chaque semaine ces valeurs à nos élèves.

Les cours se donnent le samedi matin de 10h30 à 12h00 au Hall de Sports à Ohey.



PLUS D'INFOS

Michel LIBERT : 0472 / 254.591

Jean-Charles MAZZERO 0477 / 311.477

Jean-Louis BURTON 0499 / 522.883

www.tkdwallonie.eu

www.taekwondowallonie.blogspot.com

Le tilleul de Haillot, **CLASSÉ COMME MONUMENT !**

Avec une circonférence de plus de 6 mètres (à 1,50 m de sa base), le Tilleul de Haillot est le plus imposant de la commune et compte parmi les 15 plus gros tilleuls de Belgique ! Mémoire naturelle mais aussi mémoire culturelle, il fait partie des arbres les plus exceptionnels de Wallonie. Un patrimoine qu'il importe de préserver, au même titre que des monuments ou des vestiges archéologiques.



1. Le Tilleul de Haillot, une mémoire vivante, photographié ici par Jean Chalon il y a un siècle.
2. Le Tilleul de Haillot en 2010, Guy Focant © SPW-DGO4
3. Dessin au fusain du Tilleul de Haillot par Louis Stroobant ©

Face aux pressions de plus en plus contraignantes (urbanisation, parcellisation, pollutions, équipements nouveaux...), de nombreux arbres, parfois à valeur historique ou symbolique inestimable, subissent des dégâts ou disparaissent. En vue de remédier à ce phénomène, différents types de classement existent, offrant des mesures de protection à divers degrés, allant du classement d'arbres remarquables au classement comme monument.

Début 2010, la commune d'Ohey a entamé une procédure de classement à titre de monument du tilleul dit « Tilleul de Haillot ». Un dossier a été constitué en collaboration avec le Département du Patrimoine de la Région wallonne et a été présenté à plusieurs instances pour remise d'avis. Enfin, en septembre 2011, le Ministre Lutgen, après avoir reconnu la rareté, les valeurs historiques, scientifique et paysagère de cet arbre majestueux, a signé un arrêté de classement comme monument du Tilleul de Haillot.

Concrètement, cela signifie une reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale de celui-ci, de l'intérêt de son maintien et de sa

conservation. Une zone de protection a également été établie autour de l'arbre. Aucune modification d'aspect ou autres travaux ne peuvent être entrepris sans l'obtention d'un permis d'urbanisme.

Le tilleul de Haillot est avec le tilleul de Conjoux (Arrêté du 16/9/11) et le Sabot de St-Nicolas d'Ermeton s/Biert (Arrêté du 20/9/11), le premier à compléter la liste des arbres déjà classés par le passé sur base d'une sélection d'arbres exceptionnels.

La commune d'Ohey a heureusement conservé une bonne partie de son patrimoine arboré (Le tilleul Notre-Dame de Lourdes, à Ohey (Circonférence : 462 cm - Hauteur: 9 m), l'orme du Pilon à Goesnes (Circonférence: 351 cm - Hauteur: 26 m), Le tulipier du château d'Hodoumont (Circonférence: 348 cm - Hauteur: 22 m),...). Parmi les quelque 150 arbres remarquables qu'elle compte sur son territoire, certains témoignent, comme le Tilleul d'Haillot, de pratiques ancestrales ou d'événements historiques. Un héritage précieux à sauvegarder !



WE fruits/ Mobipresse : **BILAN DE LA DEUXIÈME ÉDITION**

Après le succès de l'année dernière, la Commune d'Ohey avait décidé d'accueillir pour la seconde fois la Mobipresse les 22, 23 et 24 octobre, afin de permettre aux citoyens de venir presser leurs fruits à un prix très démocratique et ainsi valoriser leur récolte.

Le planning des trois jours initialement prévus a très vite été complet étant donné les nombreuses demandes. C'est pourquoi, peu avant le début du pressage, le Collège communal a décidé d'ajouter une journée supplémentaire, à savoir le vendredi 21 octobre. Nous avons donc recontacté plusieurs personnes qui avaient manifesté leur intérêt pour la presse de pommes mais qu'on avait dû refuser faute de disponibilité afin de leur annoncer qu'elles pouvaient venir avec leurs fruits si elles étaient toujours intéressées.

Pour la deuxième année consécutive, cette opération a remporté un franc succès. Au total, sur les 4 journées de pressage, 80 familles, dont 62 oheytoises, ont pu bénéficier de ce service offert par la commune, soit un total d'environ 9300 Litres de jus ! Plusieurs classes de maternelles et de primaires de l'école d'Ohey sont également passées afin de comprendre le fonctionnement de la presse et de déguster le bon jus qui en ressortait. En conclusion, un bilan très positif d'une action qui sera très certainement renouvelée l'année prochaine !





LOCATION DE GOBELETS RÉUTILISABLES À LA COMMUNE D'OHEY !

Depuis fin septembre, la Commune d'Ohey a acheté un stock de 10.000 gobelets réutilisables et personnalisés qu'elle met à la disposition des ASBL et autres groupements de l'entité pour leurs événements. Cette initiative a pour but de minimiser la quantité de déchets produits par l'utilisation de verres à usage unique lors des manifestations et des festivités. Ce projet vise aussi à promouvoir et à faire prendre conscience de l'intérêt de la réutilisation comme instrument pour la réduction de déchets.



PLUS D'INFOS

Marie Coumans, conseillère en environnement de la commune d'Ohey 085/824.470



CHANGEMENT

A partir du 1^{er} janvier 2012 la collecte des **PMC** pour les sections d'Evelette, Libois, Jallet, Goesnes et Perwez aura lieu le mercredi en lieu et place du Lundi. La collecte, pour toute l'entité, des papiers cartons aura lieu le vendredi en lieu et place du mercredi.

Ces modifications seront dûment signalées dans le calendrier des collectes 2012.



GUILMOT CONSTRUCTION
 RUE DE L'ILE DOBBAI 13 5300 ANDENNE
 TEL: +32 85 514128 FAX: +32 85 23 4161
 MAIL: CONSTRUCTION@GUILMOT.EU
 WWW.GUILMOT.EU
Le partenaire fiable pour votre projet...

Menuiserie Bastin
 Tél./Fax: 085 61 31 00
 Gsm: 0477 49 66 51

- Chassis Bois PVC Alu
- Tentes solaires
- Moustiquaires Gyproc
- Toute menuiserie intérieure

Rue de la Source 191b
 5351 Haillot

DEPAYE - CEUPPENS S.A.

Nous entretenons votre Renault, mais aussi les autres voitures avec le plus grand soin.

Vente - Réparation toutes marques
 Entretien et réparation des systèmes de climatisation automobile.

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h
 Vend.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h

Rue du Fourneau 17a - Marchin
 T. 085/21 39 74

Titres-Services OHEY
 Centre de repassage et de nettoyage
 « Nous recrutons ! Contactez-nous ! »

Transformez votre quotidien

Sophie Micheroux
 (Coordinatrice) 085/82.44.66
 0491/25.80.28

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 avec le soutien de l'administration communale d'Ohey

AN09646441-22

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL

Le Collège communal de OHEY porte à la connaissance du public la vente de terrains communaux :

Le Collège communal DE OHEY siégeant Place Roi Baudouin 80 à 5350 OHEY fait savoir que le Conseil Communal de Ohey a décidé de la vente de terrains communaux sis à OHEY - 2^{ème} division (Haillot) - rue de la Source- section B parcelle n°376 K3 d'une contenance de 616 m² et parcelle n°376 L3 d'une contenance de 696 m² (arrière lots du lotissement communal).

La situation au plan de secteur des parcelles est la zone agricole.

La valeur vénale des biens peut être estimée dans une fourchette de prix allant de 8€ à 15€ le m² s'il s'agit de les vendre au joignant.

Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, souper, réceptions, « après funérailles »...

Avec ou sans service

POUR TOUTES RÉSERVATIONS DU FOYER RURAL, MERCI DE CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

Roger Ja : 085/612 438
 Marc Antoine : 085/ 611 603
 Gisèle Allard : 085/ 611 250

Rue Pierre Froidebise, 79 | 5350 Ohey

Location de la salle des Houlottes pour anniversaires, communions, baptêmes, conférences, etc.

Renseignement et réservations au **085 61 15 34**

Bière artisanale La Filée

Bière artisanale disponible au domicile de Maurice RORIVE,

Président de l'ASBL Qualité Village Filée
 Rue de Filée 38
 5353 Goesnes

PROXY DELHAIZE
 Ch. de Ciney à Ohey - Tél. 085 61 17 42
 (parking de 60 places)

proxy 

Lundi: 13 à 19 heures
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi: 9 à 19 heures
Dimanche matin: 8:30 à 12 heures

Ouvert également les jours fériés au matin sauf les lundis

GUIOT & FILS
 S.A.



MAZOUT
RUE DE GESVES - 5350 OHEY
Tél. 085 61 11 47

Chez Paulette

Toute l'alimentation
 Textiles - Jouets
 Livres - Journeaux - Tabacs - Pâtisserie

Les Épiciers Sympa 

Rue de l'Eglise 4
 Haillot / Courtheoux
Tél. 085/61 14 73

ALE  **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**
 DONNE UN COUP DE MAIN

Vous êtes un particulier :

Besoin d'un coup de main pour :

- > Le bricolage : (peinture, tapisser, petite maçonnerie...)
- > Le jardinage : (tonte, entretien, taille haie...)
- > Accompagnement ou surveillance d'enfants, de personnes âgées.
- > Aide administrative
- > Surveillance d'animaux
- >....

Cela vous coûtera 5,95€/h déductible au contributions

Vous êtes une Asbl, une association non commerciale :

Besoin d'un coup de main pour :

- > Aide administrative
- > Entretien des abords
- > Mise en ordre et nettoyage des locaux
- >....

Cela vous coûtera 5,95€/h

N'hésitez pas faites appel à l'Agence Locale pour l'emploi d'OHEY

Place Roi Baudoin 80 | 5350 OHEY
 Tél : 085 82 4460 | Email : aleohey@gmail.com
 Personne de contact : Carine MARCHAL | Présente un mercredi sur 2, jeudi et vendredi



NAISSANCES

- > HILSON Judith, fille de Pierre et de MONEAUX Nathalie, Evelette
- > PIRAU Clément, fils de Maxime et de LECOCQ Elisabeth, Haillot
- > RENSON Valentin, fils de Laurent et de MARECHAL Jessica, Ohey
- > BOTHA Amandine, fille de BOTHA Neurath de Villiers et de HEUSQUIN Julie, Haillot
- > MERCY Ethan, fils de Frédéric et de THIRY Karine, Haillot
- > LENOBLE Marine, fille de Maxime et de ALEXANDRE Charlotte, Haillot
- > LEFEBVRE Nina, fille de Florent et de LACZKA Marta, Haillot
- > ADAM Elisabeth, fille de Charles et de CHOMCHUEN Mukda, Evelette
- > DEPOORTER Simon, fils de Roger et de MALHERBE Marie France, Perwez
- > PHILIPPE Lila, fille de Olivier et de RUSMONT Stéphanie, Haillot
- > PETIT Eline, fille de Jonathan et de MOTTIN Ludivine, Perwez
- > DEMOULIN Enola, fille de Morgan et de GALLANT Aurore, Evelette
- > GOFFINET Robin, fils de Ladislav et de de Crombrughe de Picquendaele Hélène, Evelette
- > COLLART Zoran, fils de Jeremy et de DEBOIS Jennifer, Perwez
- > WINDMOLDERS May-Line, fille de Dimitri et de D'ANS Anne-Julie, Goesnes
- > AMEEL Mathis, fils de Jean-Christophe et de LAMBOTTE Melody, Haillot
- > MARTELEUR Esteban, fils de Willy et de BATEGURE Régine, Haillot
- > SEPTON Yani, fils de Sébastien et de MOREAU Charlotte, Haillot
- > MOREAU Joana, fille de Olivier et de BODET Marina, Perwez
- > GERARD Laurine, fille de Laurent et de BIERQUE Nathalie, Haillot
- > ROBINET Baptiste, fils de Pascal et de DRYBOOMS Yvonne, Jallet
- > TRIOLET Ernest, fils de Nicolas et de DANIAUX Christel, Evelette
- > RENARD Amélia, fille de Serge et de RICHELLE Laurence, Goesnes
- > GOS Manon, fille de Jean-Carl et de VANDENABEELE Laetitia, Ohey
- > JESSA Amalia, fille de Cédric et de DECKERS Anna-Maria, Haillot
- > PIRE Alix, fille de Christophe et de NICAISE Isabelle, Haillot
- > BURTON Nério, fils de Jean-Louis et de GIRALDI Florence, Haillot
- > TASIAUX Zélie, fille de Nicolas et de FLOYMON Céline, Evelette
- > SACRE Ysaline, fille de Nicolas et de POIRET Stéphanie, Ohey
- > GILLET Chloé, fille de David et de LEBRUN Gaetane, Haillot
- > LAGRAVIERE Lenny, fils de Steve et de GOMAND Stéphanie, Evelette
- > DELFOSSE Juliette, fille de Barthélémy et de DEOM Christine, Jallet
- > DETHINE Gaspard, fils de Luc et de FOURNIER Marie, Ohey
- > IDIERS Zoé, fille de Olivier et de MIGEOT Julie, Ohey
- > LAMBERT Edzio, fils de Julien et de WEIBEL Lolita, Ohey
- > ROELS Marie-Lotte, fille de Jo et de MEIRE Inge, Haillot
- > DENET Lucenzo, fils de Emmanuel et de CHENOY Cindy, Haillot
- > HELSON Emilie, fille de Anthony et de LAMBERT Martine, Evelette



MARIAGES

- > DEGRAUX Michaël de Jallet et KALLEN Laurence de Jallet
- > RENSON Laurent d'Ohéy et MARECHAL Jessica d'Ohéy
- > HEURCKMANS Jan de Haillot et DI CARO Céline de Villers-le-Bouillet
- > BUNGENEERS Pierre de Perwez et NAGEL Anne de Perwez
- > TOURBIER Didier d'Ohéy et OOMS Véronique d'Ohéy
- > CORBUSIER Julien d'Evelette et MOTTE Delphine d'Evelette
- > VANDERMEEREN Benoît de Perwez et RECKMANS Caroline de Perwez
- > DELMELLE François d'Evelette et MALHERBE Jennifer d'Evelette
- > PIRARD Olivier de Haillot et HARDY Cécile de Haillot
- > EKKERS Timothée d'Ohéy et MEERSSEMAN Alison de Philippeville
- > VELCEA Alexandru de Jallet et DE CLERCQ Stéphanie de Jallet
- > GAINFORD Saul de Brockley (Angleterre) et SOMVILLE Ingrid d'Ohéy
- > LEFEBVRE Georges de Haillot et RASQUIN Anne de Haillot
- > TOUSSAINT Dimitri d'Evelette et HENROT Delphine d'Evelette
- > WYNANTS Xavier de Haillot et BRUYLANDT Isabelle de Haillot

DECES

- > ULENS Pierre, époux de VINCKENBOSCH Christiane, Haillot
- > PETIT Paul, Goesnes
- > ROBERT Jean Paul, époux de FERY Janinne, Ohéy
- > BEGHIN Roger, Ohéy
- > VERSTEGEN Hilda, épouse de MASSCHAELE

- Willy, Perwez
- > BURETTE François, veuf de RECKMANS Denise, Goesnes
- > ROUMONT Lucien, époux de SMAL Léonie, Perwez
- > DELCOURT Jeanne, veuve de MAUGUIT Richard, Ohéy
- > SCHUMESCH Jean Marie, époux de DUYNLAEGER Huguette, Perwez
- > SCHEPPERS de BERGSTEIN Gaëtan, époux de BUSSY Jennifer, Evelette
- > HENDRIJCKX Roger, époux de HAKKELING Jeannette, Goesnes
- > THIRION Roger, époux de DURIEUX Monique, Haillot
- > BASTIN Jacqueline, épouse de CAMINELLE Jacques, Jallet
- > DEPREZ Berthe, veuve de ADELAIRE Julien, Evelette
- > LAGNEAU Marie-Louise, épouse de RAMELOT Léon, Perwez
- > DRIESKENS Alphonse, époux de DESPAGNE Hélène, Evelette
- > FOURNEAU Christian, époux de EMPILIUS Karien, Goesnes
- > ROOSE Marcel, veuf de PARIDAENS Madeleine, Haillot
- > SACRE Gaston, époux de MATAGNE Bertha, Haillot
- > D'HOFFSCHMIDT Bernadette, veuve de de Theux de Meijlandt et Montjardin Michel, Goesnes
- > DEPAYE Michaël, Ohéy
- > PAULUS Fabienne, veuve de LISMONDE Michel, Goesnes
- > BODART Emile, Ohéy
- > NIVAILLE Camille, Jallet
- > PAUL Joseph, époux de SEHA Nadine, Evelette
- > DENIS Arlette, Haillot
- > TONGLET Marie Paule, Ohéy



Architectes

Closset Ivan

Rue Trou du Loup 253M - Ohey
Tél. : 085-82.76.15
GSM : 0479/41.92.30

Cornez-Denis P.

(+ Coordinateur sécurité-santé)
Rue de Gesves 186 - Ohey
Tél. : 085-61.23.06

Halleux P.

(+ Coordinateur sécurité-santé)
Rue du Baty 40 - Evelette
Tél. : 085/61.31.75

Moyersoen Clément

Rue des Ecoles, 56f - Haillot
Tél. : 085/25 06 96
GSM : 0477/23.90.80

Architectes de jardin

Feuillen Jean-Philippe

Route de Havelange 109 - Evelette
Tél. : 085/61.38.88
GSM : 0478/59.37.69

Lhoas Pierre

Ch. de Ciney 47 - Ohey
Tél. : 085/71.31.14
GSM : 0473-93.97.70

Avocats

Me Jacquemart Gaëlle

GSM : 0498/24.83.871
g.jacquemart@avocat.be

Dentistes

Bertrand J.-M.

Rue Marteau 260 - Ohey
Tél. : 085/61.14.85

Drugmand-Burton M. & Drugmand Ph. (Orthodontiste)

Rue de la Centrale 108C - Haillot
Tél. : 085/61.20.82

Docteurs en médecine

Dr François Cloës

Rue de Ciney 7 - Ohey
GSM : 0487/32.92.48

Dr Cordier

Place de l'Eglise 61E - Haillot
Tél. : 085/61.21.30

Dr Devries

Rue de l'Harmonie 106 - Ohey
Tél. : 085/61.10.73

Dr Henin

Rue du Château 174 - Ohey
Tél. : 085/61.14.00

Dr Raket D.

Neurochirurgien
Rue du Village 66 - Perwez
Tél. : 085/61.18.52

Dr Schumesch Carole

(+ Médecine esthétique)
Grand Vivier 76 - Perwez
GSM : 0498/48.87.01

Dr Verlaine

Rue Marteau 261 - Ohey
Tél. : 085/61.11.69

Dr Servais Laurent

Pédiatrie & neuropédiatrie
Rue du Berger 204 - Ohey
Tel : +33 (0)142165870
l.servais@institut-myologie.org

Géomètre - Expert

Mathot Christophe

Ruelle Milquet, 42 - Haillot
Tél. : 085/311 377
GSM : 0486/65 56 73

Infirmières

Arnold Ingrid

Route de Nalamont 284 - Haillot
Tél. : 085/61.13.13

Dayez-Vermeulen Béatrice

Rue Bois des Loges 82 - Perwez
Tél. : 085/61.18.74

Dejardin Ingrid

Rue de Nalamont 140b - Haillot
Tél. : 085/61.20.19

Depaye-Tassin Colette

Rue de Huy 21 - Haillot
Tél. : 085/61.14.28

Fredj-Guillaume Laurence

Rue du Moulin 231 J - Ohey
Tél. : 085/71.24.39

Gérard-Bernard Christine

Rue de Gesves 177 - Ohey
Tél. : 085/61.10.22
GSM : 0496/370.856

Guillaume-Blom M.-Ch.

Rue de Hautbois 32 - Hautbois
Tél. : 083/67.79.82

Stasse-Nolet Marie-Claire

Rue Bois Dame Agis 94 - Perwez
Tél. : 085/61.19.90

Streel Laetiitia

Rue de Ciney 57J - 5350 Ohey
GSM : 0497/20.66.65

Kinésithérapeutes

Depoorter Nathalie

(Soins d'urogynécologie)
Rue Cléal 84b - Perwez
Tél. : 085/27.01.90
GSM : 0478/42.51.33

Gillet David

Saint-Mort 147M - Haillot
Tél. : 085/61.15.57

Grégoire Josiane

(Soins d'urogynécologie)
Rue de Nalamont, 137 A - Haillot
Tél : 085/25.56.76
GSM : 0474/72.13.16

Haverland Donatienne

Rue Winget 254a - Ohey
GSM : 0475/29.85.22

Paulus D.

Rue Ramelot 352a - Ohey
Tél. : 085/61.12.78

Piret J.P.

(Kiné et ostéopathie)
Rue de la Motte 152 - Ohey
Tél. : 085/61.16.84

Renson Thierry

Chaussée de Ciney 55B - Ohey
Tél. : 085/31.81.59
GSM : 0475/42.53.64

Stassen Nathalie

(+ Psychomotricité)
Rue du Baty 48 - Evelette
Tél. : 085/61.28.25

Stroobant-Hellin Catherine

Rue de Reppe 133b - Ohey
Tél. : 083/69.81.62
GSM : 0477/57.38.45

Vandendael Luc

Rue du Moulin 229 - Ohey
Tél. : 085/61.16.81
GSM : 0477/50.97.01

Laboratoire dentaire

Castiau R.

Voie des Gérons 247 - Haillot
Tél. : 085/61.19.28



Logopèdes

Haverland Esther

Rue du Moulin, L97 – 5351 Haillot
Tél. : 0499/13.84.11

Beauduin M.-N.

Rue Erdal 169 - Evelette
Tél. : 085/61.23.70

Schouben

Perwez
Tél. : 085/61.10.59

Jodozi Aurélie

Route de Huy, 47k – Haillot
Tél. : 0497/08.86.09
aurelie.jodozi@hotmail.com

Pirard Adèle

La Bouchaille, 227 – Evelette
Tél. : 0485/12.25.42
pirard_adele@hotmail.com

Notaire

Grosfils S.

Chaussée de Ciney 53a - Ohey
Tél. : 085/61.13.07

Pédicures

Badot Stéphanie

Rue Stocus 61H - Haillot
Tél. : 085/31.78.24
GSM : 0485/03.39.29

Henry Charlotte

Rue de l'Eglise 7 – Haillot
Tél. : 085/61.10.15

Masy Nathalie

Chée de Ciney 45B – Ohey
Tél. : 085/61.28.05

Noël Virginie

En Rendarche, 20 – Ohey
Tél. : 085/23.61.51
GSM : 0478/558.941

Paulus Françoise

Rue Saint Mort 166 - Haillot
Tél. : 085/23.36.26
GSM : 0477/71.73.72

Roquet Sonia

Rue Eugène Ronveaux 242A - Ohey
Tél. : 085/61.32.63
GSM : 0479/76.39.99

Thirionnet-Lixon Christelle

Pédicure médicale
GSM : 0474/40.75.50

Pharmacies

Depaye Laurence

Rue de Ciney 25C - Ohey
Tél. : 085/61.11.01

Pharmacie E.P.C.

Fiasse Valérie
Rue de l'Eglise 8 – Haillot
Tél. : 085/71.27.85

Podologue

Astrée Marthe

Rue de Baya 12 – Goesnes
Tél. : 085/61.27.44

Psychothérapeute

Servais Bénédicte

Rue du Souvenir 91A - Evelette
Tél. : 085/61.23.00

Vétérinaires

Drs Crevits Bruno et Féron Catherine

Rue de Ciney 16 – Ohey
Tél. : 085/61.29.49

Dr Demanet Marc

Rue des Ecoles 57 – Haillot
Tél. : 085/61.23.05

Dr François J.

Rue P. Froidbise 72 – Ohey
Tél. : 085/61.22.21

Dr Pereira Alberto

Rue Bois Dame Agis 120 bte 5 –
Perwez / Haillot
Tel. : 0494/84.23.90

Coaching

Charles Luc

Rue de Ciney 26A - Ohey
GSM : 0476/74.43.45

Graphologues

Beauduin Marie-Noël

Rue de l'Erdal 169b – Libois
Tél. : 085-61.23.70

Halleux-Wilmet Gisèle

Rue de Baya 16/1 - Goesnes
Tél. : 085-61.26.66

Marie Lepage et Philippe Léonet

Rue Ronveaux 248b - Ohey
Tél. : 085-61.20.41

Réflexologie plantaire, Drainage lymphatique, Kansu, Reiki, Fleurs de Bach, Aromathérapie

Sacré Ingrid

Rue Brionsart, 139 – Ohey
GSM : 0475/348.293





Services de secours

Ambulances 100

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney 12
085-27 86 00 pendant les heures de services

Pompiers 100

Service des pompiers d'Andenne : 085-84 17 01

Accident - Agression 112

Un seul numéro en Europe

Centre antipoisons

070 245 245

Services divers

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60

Codes postaux
Ohey - Evelette : 5350
Haillot : 5351
Jallet : 5354
Goesnes : 5353
Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085-41 03 00

Contributions

Contrôle d'Andenne : 085-84 96 90

Enregistrement

Andenne : 085-84 97 20

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey
M. Roger JA : Rue de Ciney 12b - Ohey
085-61 24 38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants
a lieu bâtiment communal à côté de la
crèche - place Roi Baudouin 79B à OHEY les 2e
et 4e jeudi du mois.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot
Mr l'Abbé H. JeanJean : 085-61 14 83
Mr le Diacre de Monge : 085-61 12 67

Pompes funèbres

P.F.Thierry CALS (Anc. Bertrand)
Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson
Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085-61 14 24

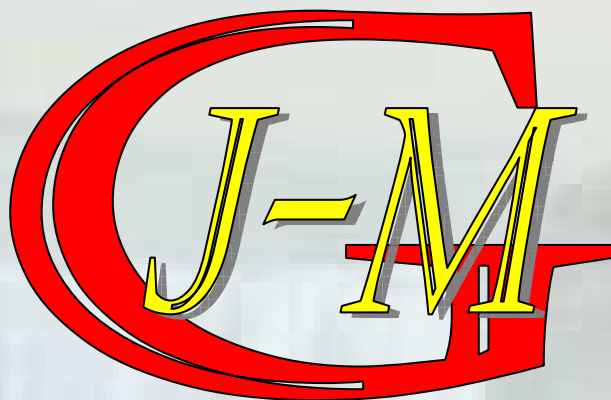
Electricité Télédistribution AIEG

Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne
Pannes : 081-73 29 11

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet
Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet
tél. 04-248 78 04
Direction régionale de Liège
Parc Industriel des Hauts-Sarts
2e Avenue 40, Herstal
Secrétariat
087/87.87.87 pendant les heures de service
078/15.22.33 hors des heures de service

**Grosfils
Jean-Marc**



**Chauffage central
Sanitaire
Poêles
Gaz
Technique LPG
Chauffage de piscine**

**Dépannage
Installation
Entretien annuel de votre chaudière**

Le remplacement de votre ancienne chaudière par une **chaudière à condensation** vous permet de réaliser des **économies** d'environ 40 % de mazout. De plus, une **réduction d'impôts** de 40 % est accordée jusqu'au moins fin de l'année 2011. Cette réduction pour dépenses pour l'économie d'énergie est accordée également pour **l'entretien de votre chaudière** si votre habitation a au moins 5 ans.

GSM : (0487) 95.77.04

Grosfils Jean-Marc

Rue Godin, 158c

B - 5350 Ohey

agrée CEDICOL

n° d'entreprise: BE 0811 516 351

e-mail: jmg@jmgrosfils.be

www.jmgrosfils.be